

**Le 29 avril 2015**

**PROCÈS-VERBAL** de la 106e séance ordinaire du conseil d'administration du Conseil régional de transport de Lanaudière, tenue à la salle du conseil de la MRC de Joliette située au 632, rue De Lanaudière à Joliette, le mercredi **29 avril 2015** sous la présidence de monsieur André Hénault.

**Sont présents formant quorum :**

- Monsieur André Hénault, Président, préfet, MRC de Joliette
- Monsieur Jean-Luc Labrecque, vice-président, représentant du transport en commun
- Monsieur Stéphane Berthe, représentant, MRC Les Moulins
- Monsieur Éric Chartré, substitut du préfet, MRC de L'Assomption
- Monsieur François Desrochers, représentant, MRC de Joliette
- Madame Huguette Émond, représentante du transport en commun
- Monsieur Réjean Gouin, représentant, MRC de Matawinie
- Monsieur Gaétan Gravel, préfet, MRC de D'Autray
- Monsieur Normand Grenier, représentant, MRC de L'Assomption
- Monsieur Gérard Jean, représentant, MRC de D'Autray
- Monsieur Pierre LaSalle, substitut du préfet, MRC Montcalm
- Monsieur Patrick Massé, représentant, MRC de Montcalm

**Sont également présents :**

- Madame Tanya Grenier, directrice générale-secrétaire-trésorière, CRTL
- Monsieur Guy Chartrand, Boisvert & Chartrand (états financiers)
- Madame Josée Plante, contrôleur financier, CRTL (états financiers et régime de pension)
- Madame Diane Lavoie, présidente de l'aqtim (présentation de l'aqtim et gouvernance)
- Monsieur Pierre Bélanger, directeur général de l'aqtim (présentation de l'aqtim et gouvernance)

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance ordinaire et adoption de l'ordre du jour
2. Procès-verbal du conseil d'administration
  - 2.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du 18 février 2015
  - 2.2 Suivi du procès-verbal du conseil d'administration du 18 février 2015
    - 2.2.1 Point de vente à Lavaltrie
3. Procès-verbal du comité exécutif – aucun
4. Correspondance
5. Bordereau des comptes
  - 5.1 Déboursés des mois de janvier, février et mars 2015
  - 5.2 Conciliation bancaire des mois de janvier, février et mars 2015
  - 5.3 Liste des comptes à payer
6. Sujets spécifiques
  - 6.1 Circuits régionaux
    - 6.1.1 Statistiques d'achalandage au 31 mars 2015
    - 6.1.2 Circuit 50 – Modification d'horaire
  - 6.2 Présentation et dépôt des états financiers au 31 décembre 2014
  - 6.3 Réserve financière pour ajustement carburant – solde au 31 décembre 2014
  - 6.4 Renouvellement du mandat de la firme comptable pour l'année financière 2015
  - 6.5 Acquisition de mobilier pour le Terminus Joliette
  - 6.6 Travaux de rénovation – bureaux administratifs
  - 6.7 Acquisition de supports à vélos pour la MRC de L'Assomption
  - 6.8 MTQ – Rapport d'audit de la subvention accordée pour l'acquisition d'abribus pour la période 2008-2010
  - 6.9 Régime de retraite des employés
7. Transport adapté
  - 7.1. Statistiques – Interconnexion durant la période des Fêtes 2014-2015
8. Règlements – aucun
9. Avis de motion
  - 9.1 Projet de règlement no 23-01 – Règlement concernant les normes de sécurité et de comportement des personnes dans le matériel roulant et les immeubles exploités par ou pour le CRT de Lanaudière
10. Rapport du président
11. Rapport de la Directrice générale / Secrétaire-trésorière
12. Requêtes et commentaires positifs, plaintes et commentaires négatifs couvrant les mois de janvier, février et mars 2015 et bilan au 31 mars 2015
13. Sujets divers
14. Période de questions
15. Date et lieu de la prochaine séance et levée de la présente séance

## **Le 29 avril 2015**

CA-1019-  
04/2015

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour

**Il est proposé par monsieur Jean-Luc Labrecque, appuyé par monsieur Gaétan Gravel et résolu à l'unanimité :**

**QUE** la séance ordinaire du conseil d'administration du 29 avril 2015 soit et est ouverte et que l'ordre du jour soit et est accepté en ajoutant les sujets suivants :

- 2.2.2 Appel d'offres – Acquisition d'abribus
- 6.10 Acquisition de 10 abribus pour la MRC Les Moulins
- 6.11 Achat de panneaux d'indication pour le terminus d'autobus
- 7.2 Projet d'interconnexion des services de transport adapté – Rapport final accepté par la CRÉ Lanaudière
- 13.1 Présentation aqtim – réalisée par Madame Diane Lavoie, présidente
- 13.2 Centrale d'appel – Lettre de satisfaction du RCTC
- 13.3 La gouvernance en transport collectif dans la région métropolitaine
- 13.4 Planification des horaires de travail des employés en fonction des besoins opérationnels
- 13.5 Avancement des travaux d'analyse du projet vente et perception et boîtes de perception par le MTQ

Annexe 1.0 : Projet d'ordre du jour CA du 29 avril 2015

2. Procès-verbal du conseil d'administration

CA-1020-  
04/2015

2.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration du 18 février 2015

**Il est proposé par monsieur Jean-Luc Labrecque, appuyé par monsieur Normand Grenier et résolu à l'unanimité :**

**QUE** le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration, tenue le 18 février 2015, est trouvé conforme et en conséquence est approuvé.

Annexe 2.1 : Procès-verbal CA du 18 février 2015

2.2 Suivi du procès-verbal du 18 février 2015

2.2.1 Point de vente à Lavaltrie

La directrice informe les membres de la mise en service de deux (2) nouveaux points de vente à Lavaltrie, soit :

- Garage Ultramar situé au 581, chemin Lavaltrie à Lavaltrie
- Garage Sonic situé au 5, chemin Lavaltrie à Lavaltrie

2.2.2 Appel d'offres – Acquisition d'abribus

La directrice générale transmet aux membres le résultat de la demande de prix fait auprès des firmes Manufacturier Sheltec inc. et Industrie Fabco inc., pour l'acquisition d'abribus pour l'année 2015. Manufacturier Sheltec inc. est le plus bas soumissionnaire.

3. Procès-verbal du comité exécutif

Aucun

4. Correspondance

Dépôt de la liste des correspondances couvrant la période du 13 février 2015 au 21 avril 2015, portant la référence CRTL-CA 2015-04, faisant partie intégrante du présent procès-verbal, et qu'elle soit et est versée aux archives du Conseil régional de transport de Lanaudière.

Annexe 4.0 : Liste de correspondance CA 2015-04

**Le 29 avril 2015**

5. Bordereau des comptes

CA-1021-  
04/2015

5.1 Déboursés

**CONSIDÉRANT QUE** les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses ci-après décrites;

**EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Normand Grenier, appuyé par monsieur Stéphane Berthe et résolu à l'unanimité :**

**QUE** Soient et sont acceptés, tel que présentés les déboursés du 1<sup>er</sup> janvier 2015 au 31 janvier 2015 totalisant la somme de 3 997 302.18 \$.

**QUE** Soient et sont acceptés, tel que présentés les déboursés du 1<sup>er</sup> février 2015 au 28 février 2015 totalisant la somme de 1 018 620.24 \$.

**QUE** Soient et sont acceptés, tel que présentés les déboursés du 1<sup>er</sup> mars 2015 au 31 mars 2015 totalisant la somme de 1 550 267.56 \$.

Annexe 5.1 : Déboursés : janvier, février et mars 2015

5.2 Conciliation bancaire

Dépôt de la conciliation bancaire des mois de janvier, février et mars 2015

Annexe 5.2 : Conciliations bancaires : janvier, février et mars 2015

CA-1022-  
04/2015

5.3 Liste des comptes à payer

**EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Normand Grenier, appuyé par monsieur Stéphane Berthe et résolu à l'unanimité :**

**QUE** soit et est acceptée, tel que présentée, la liste des comptes à payer en date du 23 avril 2015 totalisant la somme de 1 759.12 \$ \$ et que la directrice générale / secrétaire trésorière soit et est autorisée à émettre les paiements correspondants.

Annexe 5.3 : Liste des comptes à payer

6. Sujets spécifiques

6.1 Circuits régionaux

6.1.1 Statistiques d'achalandage au 31 mars 2015

Dépôt des statistiques sur l'achalandage et sur les revenus d'achalandage au 31 mars 2015.

Annexe 6.1.1 : Statistiques d'achalandage au 31 mars 2015

CA-1023-  
04/2015

6.1.2 Circuit 50 – Modification d'horaire

**CONSIDÉRANT** la demande des usagers relativement à l'ajout de service en semaine en provenance et à destination du terminus Repentigny;

**CONSIDÉRANT** la volonté de promouvoir le transport en commun et d'optimiser le service offert à la clientèle.

**CONSIDÉRANT** une proposition de modification d'horaire, soit :

- Bonification du service pour les usagers désirant effectuer un arrêt à Repentigny les soirs de semaines, les départs 30, 33, 34, 35 et 36 effectueront un arrêt au terminus Repentigny.
- Le départ 2 effectuera son début de parcours à partir du terminus Radisson.
- Modifier les heures des départs 1, 19 et 29 pour permettre un meilleur arrimage avec les circuits du RTCR.

**EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Normand Grenier, appuyé par monsieur Éric Chartré et résolu à l'unanimité :**

**Le 29 avril 2015**

**QUE** le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

**QUE** l'horaire du circuit 50 Joliette/Repentigny/Montréal soit adopté tel que déposé et entre à vigueur à compter du 21 juin 2015.

Annexe 6.1.2 : Projet d'horaire circuit 50

CA-1024-  
04/2015

6.2 Présentation et dépôt des états financiers au 31 décembre 2014

Dépôt et présentation des états financiers du CRTL au 31 décembre 2014 par monsieur Guy Chartrand de la firme Boisvert et Chartrand, s.e.n.c.r.l., comptable agréé.

**CONSIDÉRANT** le dépôt par Boisvert et Chartrand, s.e.n.c.r.l., comptable agréé, des états financiers au 31 décembre 2014 du Conseil régional de transport de Lanaudière (CRTL) ainsi que du rapport des vérificateurs;

**CONSIDÉRANT QUE** lesdits états financiers représentent les résultats administratifs du CRTL et des circuits en opération sous sa gouverne au 31 décembre 2014;

**EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Huguette Émond, appuyé par monsieur Gérard Jean et résolu à l'unanimité :**

**QUE** le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

**QUE** les états financiers du CRTL au 31 décembre 2014 ainsi que le rapport des vérificateurs Boisvert et Chartrand, s.e.n.c.r.l., comptable agréé, soient acceptés tel que déposés.

Annexe 6.2 :

- États financiers sectoriels au 31 décembre 2014
- CRTL 2014 – SESAMM – projet
- Boisvert & Chartrand – Lettre de recommandations

6.3 Réserve financière pour ajustement de carburant – solde au 31 décembre 2014

Dépôt du tableau détaillant le montant de réserve financière pour ajustement de carburant pour chacune des MRC au 31 décembre 2014.

Annexe 6.3 : Réserves financières pour ajustement de carburant – solde au 31 décembre 2014

CA-1025-  
04/2015

6.4 Renouvellement du mandat de la firme comptable pour l'année financière 2015

**CONSIDÉRANT QU'**il y a lieu de renouveler le mandat de service du vérificateur comptable pour un terme d'un an débutant au 1er janvier 2015 et se terminant au 31 décembre 2015;

**CONSIDÉRANT QUE** l'offre de service de vérification comptable présentée aux membres du CRTL par monsieur Guy Chartrand, de la firme Boisvert & Chartrand s.e.n.c.r.l. soit des honoraires se chiffrant à dix-neuf mille neuf cents dollars (19 900 \$) plus toutes taxes en sus lorsqu'applicables, en excluant les mandats additionnels de reddition de compte exigé par le MTQ;

**EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur François Desrochers, appuyé par monsieur Gaétan Gravel et résolu à l'unanimité :**

**QUE** le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

**QUE** l'offre de service pour l'année 2015, de la firme Boisvert et Chartrand, s.e.n.c.r.l., comptable agréé soit et est acceptée telle que présentée par monsieur Guy Chartrand.

Annexe 6.4 : Offre de services – Vérification comptable 2015

**Le 29 avril 2015**

CA-1026-  
04/2015

6.5 Acquisition de mobilier pour le Terminus Joliette

**CONSIDÉRANT QUE** le CRTL offre depuis le 1er décembre 2014, le service d'information téléphonique pour les usagers du réseau du transport de la MRC de L'Assomption;

**CONSIDÉRANT QUE** les besoins opérationnels nécessitent que le personnel de la billetterie soit doublé en heure de pointe pour répondre efficacement aux besoins des usagers;

**CONSIDÉRANT QUE** le CRTL doit procéder à un réaménagement du local et à l'acquisition d'un bureau de travail;

**CONSIDÉRANT** la soumission de l'entreprise Ébénisterie L'Eschaillon pour la fabrication d'un bureau s'harmonisant avec le mobilier existant au coût de 2 400 \$ (deux mille quatre cents) dollars;

**EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Gérard Jean, appuyé par monsieur Normand Grenier et résolu à l'unanimité :**

**QUE** le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

**QUE** la directrice générale soit et est autorisée à entreprendre les démarches pour l'acquisition d'un bureau auprès de l'entreprise Ébénisterie L'Eschaillon au coût de 2 400 \$ (deux mille quatre cents) dollars.

CA-1027-  
04/2015

6.6 Travaux de rénovation – bureaux administratifs

**CONSIDÉRANT QUE** les bureaux administratifs du CRTL et les locaux de la billetterie nécessitent que des travaux de rénovation soient exécutés;

**CONSIDÉRANT QUE** les principaux travaux sont le changement du revêtement de sol et la peinture des murs dans tous les locaux, ainsi que les travaux de réaménagement pour le local de la billetterie;

**CONSIDÉRANT** la soumission au coût de 26 665,25 \$ de l'entreprise MGL Maintenance couvrant l'ensemble des travaux.

**EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Normand Grenier, appuyé par madame Huguette Émond et résolu à l'unanimité :**

**QUE** le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

**QUE** la directrice générale soit et est autorisée à entreprendre les démarches afin de procéder aux divers travaux de rénovation.

**QUE** la directrice générale soit et est autorisé à contracter auprès de l'entreprise MGL Maintenance pour la réalisation de ces travaux pour une dépense maximale de 26 665,25 \$ plus taxes applicable.

CA-1028-  
04/2015

6.7 Acquisition de supports à vélos pour la MRC de L'Assomption

**CONSIDÉRANT** la résolution numéro 15-03-056 adoptée par les membres du Conseil de la MRC de L'Assomption lors de la séance ordinaire du 25 mars 2015 relativement à l'acquisition de 24 supports à vélo;

**CONSIDÉRANT QUE** le CRTL doit acquérir l'ensemble des immobilisations pour les MRC;

**EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Normand Grenier, appuyé par monsieur Éric Chartré et résolu à l'unanimité :**

**QUE** le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

**QUE** la directrice générale soit et est autorisée à entreprendre les démarches nécessaires pour l'acquisition de 24 supports à vélo pour la MRC de L'Assomption.

**QUE** le CRTL transmette une copie de la présente résolution à la MRC de L'Assomption.

**Le 29 avril 2015**

6.8 MTQ – Rapport d’audit de la subvention accordée pour l’acquisition d’abribus pour la période 2008-2010

La directrice générale fait part aux membres du rapport d’audit de la subvention accordée dans le cadre du Programme d’aide gouvernementale au transport collectif des personnes pour l’acquisition d’abribus couvrant la période 2008/2010.

Annexe 6.8 : MTQ – Rapport d’audit de la subvention accordée pour l’acquisition d’abribus pour la période 2008-2010

CA-1029-04/2015

6.9 Régime de retraite des employés

La directrice générale fait part aux membres des différentes options de régime de retraite qui s’offrent au type d’organisation qu’est le CRTL.

CA-1030-04/2015

6.10 Acquisition de 10 abribus pour la MRC Les Moulins

**CONSIDÉRANT** la résolution numéro 9880-04-15 de la MRC Les Moulins adoptée lors de la séance du conseil tenue le 14 avril 2015 relativement à une demande d’acquisition de dix (10) abribus par le CRTL.

**CONSIDÉRANT QUE** le CRTL doit acquérir l’ensemble des immobilisations pour les MRC;

**EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Gaétan Gravel, appuyé par monsieur Stéphane Berthe et résolu à l’unanimité :**

**QUE** le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

**QUE** la directrice générale soit et est autorisée à entreprendre les démarches nécessaires pour l’acquisition de dix (10) abribus auprès de la firme Manufacturier Sheltec inc., pour la MRC Les Moulins.

**QUE** le CRTL transmette une copie de la présente résolution à la MRC Les Moulins.

CA-1031-04/2015

6.11 Achat de panneaux d’indication pour le terminus d’autobus

**CONSIDÉRANT** la soumission de la firme Enseignes Amtech pour la fabrication et l’installation de panneaux d’indication pour le débarcadère du terminus Joliette au coût de neuf cent quatre-vingt-sept dollars (987 \$) taxes en sus;

**EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Stéphane Berthe, appuyé par monsieur Gaétan Gravel et résolu à l’unanimité :**

**QUE** le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

**QUE** la directrice générale, madame Tanya Grenier soit et est autorisée à entreprendre les démarches auprès de la firme Enseignes Amtech pour la fabrication et l’installation de panneaux d’indication au coût de neuf cent quatre-vingt-sept dollars (987 \$) taxes en sus;

7. Transport adapté

7.1 Statistiques – Interconnexion durant la période des Fêtes 2014-2015

Dépôt

Annexe 7.1 : Statistiques – Interconnexion durant la période des Fêtes 2014-2015

7.2 Projet d’interconnexion des services de transport adapté – Rapport final accepté par la CRÉ Lanaudière

Discussions

**Le 29 avril 2015**

8. Règlement

Aucun

9. Avis de motion

CA-1032-  
04/2015

9.1 Projet de règlement no 23.01 -Règlement concernant les normes de sécurité et de comportement des personnes dans le matériel roulant et les immeubles exploités par ou pour le Conseil régional de transport de Lanaudière

Avis de motion est donné par monsieur Gérard Jean;

**QUE** lors d'une séance ultérieure, il présentera ou fera présenter un règlement concernant les normes de sécurité et de comportement des personnes dans le matériel roulant et les immeubles exploités par ou pour le Conseil régional de transport de Lanaudière

**QU'**en vertu de l'article 445 du Code municipal, la demande de dispense de lecture est faite et un projet du règlement est remis à chacun des membres du Conseil d'administration.

Annexe 9.1 : Projet de règlement no 23-01

10. Rapport du Président

Le Président, monsieur André Hénault, fait part verbalement des différentes interventions réalisées depuis le dernier Conseil d'administration.

11. Rapport de la Directrice générale / Secrétaire-trésorière

La Directrice générale, madame Tanya Grenier, fait part verbalement des différentes interventions faites depuis le dernier Conseil d'administration.

12. Requêtes et commentaires positifs, plaintes et commentaires négatifs et bilan

Dépôt du registre des *requêtes et commentaires positifs*, du registre des *plaintes et commentaires négatifs* couvrant les mois de janvier, février et mars 2015 ainsi que le bilan au 31 mars 2015.

Annexe 12.0 :

- Requêtes et commentaires positifs : janvier, février et mars 2015
- Plaintes et commentaires négatifs : janvier, février et mars 2015
- Bilan au 31 mars 2015

13. Sujets divers

13.1 Présentation aqtim – réalisée par madame Diane Lavoie, présidente

Madame Diane Lavoie, présidente de l'aqtim, et monsieur Pierre Bélanger, directeur général de l'aqtim présentent aux membres la vision stratégique de l'aqtim.

13.2 Centrale d'appel – Lettre de satisfaction du RTCR

La directrice générale fait part aux membres d'une lettre signée par monsieur Michel Julien, directeur du transport collectif à la MRC de L'Assomption, de la satisfaction de la MRC quant à la qualité des informations transmises à la clientèle et des rapports statistiques soumis aux fins de contrôle.

13.3 La gouvernance en transport collectif dans la région métropolitaine

Les membres profitent de l'occasion pour échanger sur la proposition de gouvernance en transport collectif dans la région métropolitaine annoncé par le ministre des Transports.

**Le 29 avril 2015**

CA-1033-  
04/2015

13.4 Planification des horaires de travail en fonction des besoins opérationnels

**CONSIDÉRANT QUE** l'horaire actuel des employés du CRTL est établi sur une base de 70 heures sur deux semaines et que le vendredi, les employés terminent à 12 h;

**CONSIDÉRANT QUE** les besoins opérationnels nécessitent que du personnel soit présent au bureau le vendredi après-midi;

**CONSIDÉRANT** la direction propose de modifier l'horaire de travail afin que la moitié des employés travaillent le vendredi toute la journée et que l'autre moitié soit en congé pour la journée et ce cela en alternance entre ces deux groupes à chaque semaine.

**EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Gaétan Gravel, appuyé par monsieur Éric Chartré et résolu à l'unanimité :**

**QUE** le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

**QUE** la directrice générale soit autorisée à mettre en place un horaire de travail afin que la moitié des employés travaillent le vendredi toute la journée et que l'autre moitié soit en congé pour la journée et ce cela en alternance entre ces deux groupes à chaque semaine et ce, afin de répondre aux besoins opérationnels de l'organisation.

13.5 Avancement des travaux d'analyse du projet vente et perception et boîtes de perception par le MTQ

La direction du CRTL devra communiquer de nouveau avec le ministère des Transports pour connaître l'avancement des travaux d'analyse.

14. Période de questions

Aucune

15. Date et lieu de la prochaine séance et levée de la séance

Date et lieu des prochaines séances

Conseil d'administration le 17 juin 2015 à la MRC de Matawinie à compter de 9 h

Levée de la présente séance

**EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Gaétan Gravel, appuyé par monsieur Stéphane Berthe et résolu à l'unanimité :**

**QUE** la présente séance ordinaire du 29 avril 2015 soit et est levée.

\_\_\_\_\_  
André Hénault  
Président

\_\_\_\_\_  
Tanya Grenier  
Directrice générale / Secrétaire-trésorière

CA-1034-  
04/2015